

augmentations reflétaient des augmentations correspondantes du taux d'activité (population active en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus), qui est passé de 38.3% en 1970 à 44.2% en 1975 chez les femmes et de 77.8% à 78.4% chez les hommes.

L'augmentation de la proportion d'hommes actifs résulte de l'accroissement du taux d'activité chez les jeunes (15-24 ans), qui est passé de 62.5% à 69.0%, neutralisant ainsi la baisse chez les hommes plus âgés (25 ans et plus), pour qui le taux est tombé de 83.4% à 81.9%. Pour ce qui concerne les femmes, le taux d'activité a progressé dans les deux groupes d'âge, mais l'augmentation était plus marquée dans le groupe âgé de 15 à 24 ans.

Au cours de la période 1970-75, le nombre total de personnes occupées au Canada s'est accru de 1,4 million, soit de 18.2%. Il y a eu augmentation dans toutes les provinces, mais dans des proportions différentes, s'échelonnant entre celle de 12.0% en Saskatchewan et 25.3% en Colombie-Britannique. Dans les autres provinces, les taux d'augmentation étaient les suivants: Terre-Neuve 17.8%; Île-du-Prince-Édouard 22.9%; Nouvelle-Écosse 15.2%; Nouveau-Brunswick 19.3%; Québec 15.2%; Ontario 19.0%; Manitoba 13.2%; et Alberta 22.9%.

Le chômage exprimé en proportion de la population active a varié entre 5.4% en 1974 et 6.9% en 1975, la moyenne pour la période 1970-75 s'établissant à 6.0%. Au cours de ces années, le taux de chômage a été plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et beaucoup plus élevé chez les personnes âgées de 15 à 24 ans que chez celles âgées de 25 ans et plus.

8.2.2 Population active (recensement de 1971)

A chaque recensement décennal du Canada, on pose aux personnes âgées de 15 ans et plus des questions sur leur situation vis-à-vis de l'activité et sur le genre de travail qu'elles font. Par rapport aux enquêtes mensuelles plus restreintes, les questions du recensement offrent l'avantage de fournir des renseignements beaucoup plus détaillés sur la répartition par profession et par branche d'activité ainsi que sur d'autres caractéristiques de la population active, tant au niveau des régions géographiques que des classifications. Les tableaux 8.6 - 8.11, 8.31 et 8.32 présentent quelques totalisations sommaires provenant du dernier recensement (1971). Pour plus de détails, on peut consulter les nombreux bulletins du recensement traitant de ces aspects et d'autres caractéristiques de la population active du Canada (voir les bulletins du recensement de 1971 nos 94-701 à 94-789 au catalogue de Statistique Canada).

En raison de différences dans le champ d'observation, la méthodologie et la période de référence, les données du recensement ne sont pas strictement comparables à celles provenant des enquêtes mensuelles sur la population active. Bien que les concepts fondamentaux soient les mêmes, l'écart se situe surtout au niveau du champ d'observation et des questions posées. Ainsi qu'on l'a indiqué dans la section précédente, les enquêtes mensuelles plus restreintes (englobant environ 30,000 ménages) comprennent les personnes de 14 ans et plus, mais excluent les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens des réserves, les membres des Forces armées, les ménages résidant outre-mer et les pensionnaires d'institution. Les questions du recensement de 1971 ont été posées à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus dans un échantillon se composant de 33 1/3% des ménages (environ 2 millions de ménages).

Actifs nés à l'extérieur du Canada. Au recensement du 1^{er} juin 1971, la population active comprenait toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, avaient travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, avaient fait un travail non rémunéré dans une ferme ou une entreprise familiale, avaient cherché du travail, étaient en congédiement temporaire ou avaient un emploi dont elles étaient provisoirement absentes pour cause de maladie, de vacances ou de grève. Selon les résultats, les immigrants constituaient 20% de la population active. Les tableaux 8.6 et 8.7 donnent le